

CONSEILS 2008

ANNEE 2008

CUMULS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE (79220)

- JANVIER 2008
- FEVRIER 2008
- MARS 2008 (Elections Municipales)
- AVRIL 2008 (1) AVRIL 2008 (2)
- MAI 2008
- JUIN 2008
- JUILLET 2008 (1) JUILLET 2008 (2)
- AOUT 2008
- SEPTEMBRE 2008
- OCTOBRE 2008
- NOVEMBRE 2008
- DECEMBRE 2008

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU

10 JANVIER 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 09

MM. SUIRE. AUTET. CHARRON. SENECHAU. Mmes AUDEBERT. BRENET.
CHAIGNE. CLER. DESOUCHE.

Absents excusés : Mme MATHIS. Mr GUILBAULT (avec pouvoir)

Absents : Mme SIONNEAU Mr TROUVÉ

Date de la convocation : 29 décembre 2007

TRAVAUX :

- **La Chalonnaise** : La collecte des eaux et les vibreurs latéraux sont terminés sur un côté ; la finition se fera, après stabilisation sur le côté convexe du virage.
- **Place de la Pompe** : Les travaux ont repris après les fêtes.
- Le Conseil Municipal annule le quartier prévu à Germond, nommé La Ballade, et après délibération crée, derrière l'école à Rouvre, un nouveau quartier, le Grand Chêne. Le maire a délégué pour mener une opération pour la préservation de cet arbre particulier.
- L'entreprise Geffré-Delacourt a changé une porte du couloir de l'école et doit intervenir sur celles de la Salle des Fêtes.
- A l'occasion du changement de gérance, au Relais de l'Egray, quelques travaux de sol ou de robinetterie sont opérés.

FINANCES LOCALES :

- Le Conseil, commission budgétaire, a étudié le budget fonctionnement qui sera voté le 15 février et apporté les modifications souhaitables. Dans l'ensemble, l'examen du CA 2007 a confirmé la justesse des réalisations par rapport aux prévisions.
- Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux agents recenseurs la somme de : 2,30 € par habitant et 2,30 € par logement tous frais inclus, afin d'avoir une rémunération décente par rapport au travail effectué.
- Le Conseil Municipal, après étude des documents remis par le CER, décide d'indemniser Mme GAZEAU, ancienne gérante du Relais de l'Egray, à hauteur de 810 € par mois, pour la fermeture des chambres d'hôtel.

PERSONNELS :

■ Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour le changement de contrat de Melle GUIBERT, assurant un double travail d'ATSEM et d'Agent d'Animation.

Le Conseil Municipal approuve et encourage la volonté de Mme MAZY de se former sur 4 jours pour le grade Adjoint Technique 1^{ère} classe, option restauration.

QUESTIONS DIVERSES :

■ Mr CHARRON, contacté par un administré, pose une question concernant le SPANC. Ce n'est plus du ressort de la mairie puisque la délégation a été faite au SECO. Le maire se propose de faire un courrier au président de la Commission ad hoc, au SECO, afin d'obtenir quelques précisions.

■ Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à la question posée, concernant la protection de l'environnement, pour le GAEC de la Boutrochère, à Pamplie.

■ M. Suire est à nouveau interpellé par la circulation, par de nombreux véhicules, et en particulier des poids lourds, à la Trois Voies et l'accès à l'autoroute. Un courrier est prévu au maire d'Echiré, le chemin étant limitrophe, et au Conseil Général.

■ Suite à certains abus constaté, sans respect pour les riverains, de l'utilisation de la Salle dite Foyer Rural, la Commission Accueil va faire des propositions de modification de règlement.

■ Le prochain et dernier conseil municipal est fixé au vendredi 15 février.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 16 janvier 2008

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU

15 FEVRIER 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 11

MM. SUIRE. AUTET. CHARRON. SENECHAU. Mmes AUDEBERT. BRENET.
CHAIGNE. CLER. DESOUCHE. SIONNEAU. MATHIS.

Absents excusés : Mr GUILBAULT (avec pouvoir)

Absents : Mr TROUVÉ

Date de la convocation : 06 février 2008

TRAVAUX :

■ Place de la Pompe :

Les travaux de voirie et d'aménagement de la placette et des espaces verts se déroulent normalement.

La pose de l'éclairage public sera retardé et entraînera un report des finitions du chantier.

Le Conseil accepte l'avenant n°1 fixant un délai supplémentaire pour le délai d'exécution. L'Assemblée accepte aussi les moins values et plus values proposées, celles-ci s'équilibrent.

■ Quartier du Grand Chêne :

Le Maire a rencontré Monsieur NICOLET pour une réunion de travail sur le nouveau quartier derrière l'école. Le projet est présenté à l'Assemblée. Le projet tient compte des diverses remarques proposées par le Conseil et des souhaits émis par les riverains du quartier voisin : une allée piétonnière séparera les deux ensembles, permettant aux écoliers un trajet sécurisé vers l'école.

L'Assemblée confirme son intention de demander au même cabinet de travailler sur une requalification du quartier de la Faugère et délibère en ce sens.

FINANCES COMMUNALES :

■ Le Conseil avait esquissé le budget communal pour la partie fonctionnement mais en laisse la confirmation à la future équipe municipale, avec l'élaboration de la partie investissement.

■ Le Conseil adopte cependant à l'unanimité, après délibération, le budget assainissement, avant transfert de l'ensemble du service au SECO et la 1^{ère} part du budget du quartier du Grand Chêne.

PERSONNELS :

- Madame GOUPIL, secrétaire de mairie, faisant valoir ses droits à la retraite pour le 1^{er} avril, le SIVU a lancé la procédure de recrutement d'une personne sur un grade de rédacteur. Suite aux entretiens réalisés et suite à son accord, le Maire annonce que Madame Marie-Laure LEMETAYER prendra le relais dans les mairies de Ste Ouenne et Germond-Rouvre.
- En attendant le recrutement d'un mi-temps d'adjoint administratif 2^{ème} classe, la Commune de Germond-Rouvre fait un contrat à Madame Nathalie FORTIN.
- Mademoiselle Sonia GALAIS étant mise à disposition du C.S.C. pendant les vacances scolaires, son horaire hebdomadaire annualisé est modifié et l'Assemblée avalise cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES :

■ Fourrière intercommunale

Monsieur Jean AUTET explique que la Communauté de Communes a signé l'accord avec la ville de Niort, détaille la procédure à suivre et signale que quelques petits problèmes internes sont encore à régler.

■ SDIS

Lors du Conseil de décembre, l'Assemblée avait choisi de faire une demande de DGE pour une étude et mise aux normes concernant la défense incendie. Contact avait été pris avec le service concerné. La réponse est arrivée mi-janvier et demande un engagement financier conséquent, même si des aides sont possibles et le Conseil laisse la future assemblée décider.

■ SPANC

Le Maire fait part des quelques réactions concernant ce contrôle et de la mise en place d'un groupement demandant une modification du calcul des coûts et constatant une certaine inégalité de traitement. Un échange s'engage entre Monsieur CHARRON, membre du groupement, Monsieur Jean AUTET et le Maire, entre autres. Les vues sont proches et le Maire propose de faire un courrier soulignant les questions posées et des propositions d'étude de modifications.

La séance étant terminée, le Maire remercie l'Assemblée pour le travail effectué pendant ces années et à l'occasion de la tenue de ce dernier Conseil de la mandature.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 20 février 2008
Le Maire,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 21/03/2008**

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 14

Mmes et Mms EPOULET – BRENET – DESOUCHE - AUBIAN – GADREAU – SENECHAU – GAUTHIER – MEUNIER – MATHIS – CHARRIER – PELLETIER – CHARRON – DUREISSEIX – NAUDON – DEVANNE.

Absent excusé : M. GAUTHIER Alain (avec pouvoir à M. EPOULET)

Absent non excusé : Néant

Date de la convocation : 15/03/2008

Secrétaire de séance : M. NAUDON Manuel

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les membres du Conseil Municipal, élus aux scrutins des 9 et 16 mars 2008, dûment convoqués se sont réunis le 21 mars 2008, pour l'élection du Maire des Adjoints.

Après dépouillement des votes à bulletins secrets :

A été élu Maire :

- Monsieur ÉPOULET Gérard

Ont été élus adjoints :

- Madame BRENET Hélène	1 ^{ère} adjointe
- Madame DESOUCHE Maryvonne	2 ^{ème} adjointe
- Madame AUBIAN Isabelle	3 ^{ème} adjointe
- Monsieur GADREAU Rémy	4 ^{ème} adjoint

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents.

Pour copie conforme,

A Germond-Rouvre le 25/03/2008

Le Maire

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
1^{er} Avril 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 14

**Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER,
Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE,
Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique
MATHIS, Manuel NAUDON, Stéphane PELLETIER,
François SENECHAU.**

Absent excusé : Claude MEUNIER, excusé, a donné pouvoir à Gérard EPOULET

Assistance : Olivier FOUILLET, Jean-Louis SOURISSEAU

Date de la convocation : 21/03/2008

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

Vote des taux des taxes locales :

Le vote des taxes alimentant une partie des recettes de fonctionnement est soumis à discussion et adopté comme suit :

- Taxe du Foncier Non Bâti, + 1 %, soit 49.68 %
- Taxe du Foncier Bâti, + 2 %, soit 14.83 %
- Taxe d'Habitation, + 2 %, soit 14.95 %

Délibération : 13 Pour, 1 Contre, 1 abstention

Vote du Budget Primitif 2008 :

Préalablement à la présentation aux conseillers, Maryvonne DESOUCHE soumet aux élus l'adoption de 3 postes de travaux en cours d'achèvement Place de la Pompe à Rouvre :

- parachèvement de voie sur la RD 768 pour 1 452 € (enrobé)
- facture complémentaire de France-Télécom pour 1 047 €
- facture de Sorégies de 17 706 € (enfouissement de réseau pour les 2)

Après échanges, le Conseil municipal délibère et inscrit donc ces travaux au budget à l'unanimité.

Maryvonne DESOUCHE présente ensuite le budget lui-même aux conseillers, après préparation en commission la semaine dernière.

Pour ce premier budget primitif, il est proposé au nouveau conseil des ajustements limités à la hausse prévisible du coût de la vie pour la partie «Fonctionnement», équilibrée à 599 817 € en dépenses et recettes.

Pour les versements aux associations, les informations n'étant pas complètes, il est décidé de reporté la même somme qu'en 2007, l'examen ultérieur des demandes fera l'objet d'une modification au Budget Supplémentaire.

L'excédent de la section «Fonctionnement» permet de verser 87 102 € à la section «Investissement», dont dépenses et recettes sont équilibrées à 96 767 €.

Les premiers projets retenus :

- financement d'une étude du SDIS pour la répartition adaptée sur le territoire communal des bornes «incendie»
- aménagement du bâtiment «atelier» (sanitaires en particulier) et réaménagement des WC de l'école.

Le Budget primitif est adopté à l'unanimité.

Désignation des membres et des suppléants des diverses commissions :

Les conseillers constituent les commissions et désignent pour chacune d'elles un «réfèrent» chargé de l'animation. Certaines seront comme promis ouvertes et des habitants non élus invités à y participer.

Voir annexe ci-jointe.

Désignation des délégués et des suppléants des syndicats communaux et intercommunaux :

- SIVU : Maryvonne DESOUCHE et Gérard EPOULET, titulaires,
Hélène BRENET, suppléante

- CCVE : Gérard EPOULET, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER,
Nicole DUREISSEIX, titulaires dans cet ordre, Hélène BRENET, Monique MATHIS,
Isabelle AUBIAN, Maryvonne DESOUCHE, suppléantes dans cet ordre

- SICTOM : Isabelle AUBIAN et Christophe DEVANNE, titulaires,
Hélène BRENET, suppléante

- SMAEG : Stéphane PELLETIER et Claude MEUNIER, titulaires,
Rémy GADREAU, suppléant

- SECO : Jacky CHARRON, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, titulaires, Isabelle
AUBIAN, suppléante

-SOREGIES : Manuel NAUDON, titulaire, François SENECHAU, suppléant

- SIAH : Isabelle AUBIAN, titulaire, Alain GAUTHIER, suppléant.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les maire et adjoints se réuniront tous les lundis à la mairie à 18h30 et invitent les conseillers qui le souhaitent à les rejoindre.
- Premières dates de réunions à retenir : SIVU le jeudi 3 avril ; CCVE le jeudi 10 avril (Salle des Fêtes de Germond) ; prochaine réunion du Conseil municipal le mardi 29 avril.
- Personnel : Hélène BRENET signale l'absence d'une secrétaire de mairie jusqu'au 12 avril et son remplacement, ainsi que la prolongation de l'arrêt de travail d'un cantonnier jusqu'au 2 mai au moins. Deux autres employés vont participer à une formation «gestes et postures au travail».

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 10 Avril 2008
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU

29 AVRIL 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 14

Mesdames AUBIAN, BRENET, DESOUCHE, DUREISSEIX, MATHIS

Messieurs CHARRIER, CHARRON, DEVANNE, EPOULET, GADREAU, GAUTHIER, MEUNIER, NAUDON, PELLETIER.

Absent excusé : **M. SENECHAU (a donné procuration à PELLETIER)**

Assistance : **Mme CHAIGNE, M. SOURISSEAU.**

Date de la convocation : **23/04/2008.**

Secrétaire de séance : **Mme MATHIS**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'EGRAY

Les 2 premières réunions ont donné lieu à la mise en place du président, des vice-présidents et du bureau exécutif du conseil communautaire, puis des commissions de travail ; l'une d'elles, la commission "Vie Economique", sera présidée par Claude MEUNIER, qui fait un point rapide de la situation actuelle de la zone d'activités de Montplaisir.

Chaque commune est invitée à faire connaître ses représentants dans ces diverses commissions et le conseil municipal désigne donc :

- Commission "Mutualisation et développement du territoire" pilotée par Jean-François FERRON :
Hélène BRENET pour le thème "Vie scolaire" et Alain GAUTHIER pour le thème "Voirie".
- Commission "Economie et développement du territoire" pilotée par Claude MEUNIER :
Jacky CHARRON
- Commission "Services aux personnes et aux communes" pilotée par Thierry LEMAITRE :
Nicole DUREISSEIX pour le thème "Action sociale, Enfance et Contrat petite enfance" et
Isabelle AUBIAN pour le thème "Cadre de vie, Transports".
- Commission "Communication" pilotée par Didier DELOUVEE : François SENECHAU.
- Commission "Bâtiments" (dont "Appels d'offres") : Christian CHARRIER.
- Commission "Finances" : Gérard EPOULET.
- Commission "Tourisme, Patrimoine, Culture" : Nicole DUREISSEIX et Stéphane PELLETIER.

REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Plusieurs demandes de déclassement de terrains sont arrivées à la mairie et devront être examinées rapidement et de manière cohérente, ce qui induit une révision de la carte communale existante.

Les élus sont donc appelés à délibérer sur le principe d'une révision partielle et à donner mandat à Monsieur le Maire de prendre toutes initiatives nécessaires pour étudier cette révision ou la mise en place d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) : mandat lui est donné à l'unanimité.

REMUNERATION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Monsieur le Maire a fait une projection à partir de la situation passée en adaptant le nombre de jours d'activité professionnelle. Il parvient à une indemnité de 965 € (au lieu de 700). Il propose par ailleurs de mettre en place un dispositif permettant d'indemniser occasionnellement tout conseiller, référent ou non d'une commission, mandaté par le conseil, des frais engagés sur une mission spécifique.

Cette proposition est adoptée par 14 voix et 1 abstention.

Pour les adjoints, le maire propose une revalorisation de l'indemnité existante de 252 à 265 €, soit environ + 4%. Après discussion, le principe est voté avec 13 voix pour, et 2 abstentions.

DEPART EN RETRAITE DE Mme GOUPIL

Pour le départ en retraite de l'ancienne secrétaire de mairie, le Syndicat Intercommunal de Germond-Rouvre et Sainte-Ouenne a retenu le principe d'un cadeau de départ (réservation d'un WE auprès d'une agence de voyages) qui lui sera remis lors d'une réunion en présence des anciens conseillers municipaux. 60% incombe à la commune, soit 240 €.

Le principe est adopté à l'unanimité.

LUNDI DE PENTECOTE

La journée du lundi de Pentecôte redevenant fériée et chômée. Toutefois, l'équivalent d'une journée de 7h00 reste dû sous forme de retrait d'un jour RTT ou de congé, sauf décision autre. Monsieur le maire propose au conseil que cette journée ne soit pas récupérée par les employés municipaux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2007

■ **CCAS** : sur la ligne de 500.00 € prévue, 299.71 € ont été dépensés, laissant un solde de 200.29 €.

Ce compte est voté à l'unanimité.

■ **Eau et Assainissement** : c'est le dernier examiné par le conseil, compétence étant désormais donnée au SECO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Centre-Ouest).

La section Fonctionnement présente un déficit de 13 170.11 € (dont 12 105.07 € pour intérêts d'emprunts) et la section Investissement un déficit de 24 981.10 €, soit un total de - 37 987.10 € pris en charge par le SECO dans le cadre du transfert de compétence.

Ces résultats sont constatés et adoptés à l'unanimité.

■ **Commune** :

Les réalisations de la section Fonctionnement dégagent un excédent de fonctionnement de 130 268.16 € .

Les réalisations de la section Investissement mettent en évidence un manque à réaliser ou excédent de prévisions de 127 612.96 €, soit un excédent total de 257 612.96 € à affecter ultérieurement.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Une délibération complémentaire est soumise aux conseillers pour l'intervention de la SOREGIES relative à l'enfouissement de réseaux à ROUVRE, la part de la commune étant de 17 705.86 € (sur une dépense totale de 55 330.81 €) :

Adoption à l'unanimité.

DENONCIATION D'UNE LETTRE ANONYME ADRESSÉE A UN CONSEILLER MUNICIPIAL

Monsieur le Maire informe le conseil que l'un d'entre eux a été destinataire d'une lettre anonyme de dénigrement. Les conseillers municipaux marquent unanimement leur rejet de tels procédés et engagent leur collègue à déposer plainte contre X à la gendarmerie. Le maire a déjà avisé les autorités de ces faits en remettant une copie de la lettre anonyme. Par délibération, le conseil décide d'informer aussi les habitants lors de la prochaine parution du journal communal.

A cette occasion, un autre conseiller déplore avoir reçu pendant la période des élections des coups de téléphones anonymes. Monsieur le maire indique qu'il ne saurait y avoir deux poids, deux mesures et rappelle que cette position concerne tous les actes proférés sous le sceau de l'anonymat.

QUESTIONS DIVERSES :

■ Horaires du personnel : une régularisation du temps de travail d'une employée du groupe scolaire est proposée pour lui permettre de participer au centre aéré cet été, soit une majoration de 3,82H (3H49) pour une durée hebdomadaire totale de 23,82(23H49), s'accompagnant d'une convention de mise à disposition.

Délibération confirmative est prise à l'unanimité.

■ Ouverture de l'Ecole : une convention a été soumise par le ministère afin de substituer la commune à l'Etat, moyennant rétribution, afin d'accueillir les élèves lors des jours de grève ; Monsieur le maire propose de ne pas y donner suite et après discussion, le rejet de cette convention est voté par 14 voix moins 1 abstention.

■ Journée du Souvenir : Monsieur le Maire donne à lire aux conseillers une lettre lue dimanche 27 avril pour commémorer le souvenir des nombreuses victimes civiles de la déportation pendant la dernière guerre mondiale.

■ Prochaine réunion de Conseil Municipal : Le 27 mai à 20H30.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 09 Mai 2008
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU

27 MAI 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 14

Mesdames AUBIAN, BRENET, DESOUCHE, DUREISSEIX, MATHIS

Messieurs CHARRIER, CHARRON, DEVANNE, EPOULET, GADREAU, GAUTHIER, MEUNIER, SENECHAU.

Absent excusé : M. NAUDON, PELLETIER)

Assistance : M. SOURISSEAU.

Date de la convocation : 25/04/2008.

Secrétaire de séance : Mme MATHIS

I – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2008

Maryvonne DESOUCHE présente aux élus l'état des versements effectués à ce titre pour 2007 et la liste des demandes recensées à ce jour : les conseillers privilégieront les associations communales animant la vie sociale et présentant un projet particulier, les associations cantonales où sont actifs des habitants de la commune, mais écartent les demandes émanant d'école privée ou d'associations reconnues d'intérêt général recevant les dons de particuliers ; la décision définitive sera prise lors de l'examen du Budget Supplémentaire.

II – MANDATS DES ADJOINTS ET ARRETE DE DELEGATIONS

La préfecture a rappelé au Maire l'ensemble des responsabilités appartenant au Maire et adjoints et souhaite dans ce cadre une modification de la délibération désignant les adjoints, demandant que chacun se voit affecté de domaines d'action ou de supervision ; Gérard EPOULET présente au conseil ce qu'ils ont donc retenu ensemble :

- Le Maire, Gérard EPOULET : gestion du personnel et SIVU, commission d'Appels d'offres ;
- 1^{ère} adjointe, Hélène BRENET : Vie scolaire et périscolaire, Impôts, Accueil-Information-Communication ;
- 2^{ème} adjointe, Maryvonne DESOUCHE : Budget-Finances, Impôts, Vie économique et Développement durable ;
- 3^{ème} adjointe, Isabelle AUBIAN : Assainissement-Urbanisme, CCAS, SIAH, SECO, SICTOM ;
- 4^{ème} adjoint, Rémy GADREAU : Travaux-Voirie-Bâtiments, Matériel, Vie associative et culturelle, SIEDS.

III DESIGNATION DE DELEGUES CNAS (Comité National d'Action Sociale)

L'adhésion à cet organisme permet aux agents des collectivités territoriales et à leur famille l'accès à des activités socio-culturelles ; elle s'accompagne de la désignation d'un(e) correspondant(e) et de 2 délégués (un conseiller(e) et un agent) au Comité départemental

pour y représenter la municipalité pendant 6 ans : la correspondante qui était Agnès TROUVE jusqu'ici poursuivra ce rôle ; le personnel communal sera consulté pour la désignation de son représentant et Stéphane PELLETIER est pressenti pour le conseil.

IV CREATION D'UN CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) AU SEIN DE LA CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray)

Par suite de la décision annoncée du gouvernement de libérer le mercredi pour les élèves de l'école primaire dès la rentrée prochaine, les communes vont devoir prendre des dispositions pour réorganiser l'accueil des enfants. Une réflexion est donc lancée en intercommunalité pour la mise en place éventuelle d'un CLSH via CSC (Centre Socio-Culturel) et un questionnaire envoyé aux parents pour vérifier le besoin d'accueil pour les 659 élèves concernés sur ce territoire. Les élus considèrent que ce service doit permettre un accueil de proximité pour les communes sans alourdir les contraintes de transports.

Une réunion de la commission communale «Vie scolaire» aura lieu sur ce thème jeudi 29 mai à 18H, car les problèmes de réorganisation posés à la municipalité qui accueille déjà les enfants en garderie sont nombreux et l'impact financier réel (le coût actuel est de 14 €/enfant) ; ils devront être résolus en peu de temps, la rentrée scolaire étant fixée au 2 septembre.

V COMPTE RENDUS DE TRAVAIL DES COMMISSIONS

- 1- Vie scolaire et périscolaire : le Conseil Général accepte de revoir les circuits des bus de transport scolaire pour améliorer les conditions de sécurité aux points de ramassage de Germond-ancienne école et de Breilbon ; les élus de la commission vont donc reprendre les contacts. La commission s'est également réunie avec la commission «Travaux» et les représentants de l'école et des parents d'élèves, pour réexaminer les besoins de réaménagement des locaux, en particulier pour solutionner améliorer les toilettes extérieures.**
- 2- Assainissement : les élus de la commission se sont concertés pour la réponse à apporter à l'invitation du Syndicat d'Eaux du Centre-Ouest en vue d'évoquer les conditions d'intervention du SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif, chargé de contrôler les installations individuelles existantes, qui doivent être clarifiées auprès de la population : à l'issue de la rencontre prévue, une information sera donnée aux habitants, mais le SECO rappelle d'ores et déjà que le tarif a été fixé par son conseil d'administration et ne peut être modifié que dans ce cadre, à la majorité des représentants des communes qui y siègent.**
- 3- Accueil-Information-Communication : la maquette du premier journal d'information présentant le nouveau Conseil municipal est à l'imprimerie et il devrait être diffusé la semaine prochaine ; les élus préparent une parution pour le 14 juillet. Les élus mettent également sur pied la première réunion publique fixée au mardi 10 juin à 20h30, à ROUVRE.**
- 4- Vie économique : la commission, élargie à des représentants de 2 autres communes proches, ECHIRE et CHAMPDENIERS a accueilli un jeune agriculteur de la commune, Jérôme DAIRE, pour la présentation du projet d'extension de son élevage porcin sur la commune, à Maisonneuve, laquelle fera l'objet d'une enquête publique en septembre-octobre prochain. Cette présentation préalable visait à**

permettre un premier échange avec les élus, qui ont apprécié cette information «en amont», annexée au procès-verbal de la réunion.

Un échange s'instaure entre les conseiller(e)s sur les questions d'impacts à solutionner au mieux : continuité des épandages et suivi, prise en compte des nuisances olfactives, correcte a priori, besoins éventuels supplémentaires de fournitures d'eau, accroissement de circulation d'engins agricoles sur les routes...

Si certains émettent quelques réserves sur l'éthique de ce type d'élevages axés sur la meilleure rentabilité possible des installations et encouragés par le système agricole actuel, tous reconnaissent le sérieux de cet agriculteur et son implication dans ce projet.

VI ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PARC EOLIEN DE LA COMMUNE VOISINE DE CHAMPDENIERS

Elle sera ouverte du lundi 2 juin au vendredi 4 juillet pour la population des diverses communes concernées ; le projet porte sur l'implantation via le SIEDS de 3 aérogénérateurs dans le secteur de «Les Taillées».

Les documents seront à consulter en mairie et l'enquêteur recevra le public le lundi 2 juin de 14 à 17 heures, le mardi 17 juin de 9h30 à 12h30 et le vendredi 4 juillet de 9h30 à 12h30.

VII REVISION DE LA DELIBERATION INSTITUANT UNE PRIME I.A.T. AU PERSONNEL

La révision doit permettre l'intégration du grade de «rédacteur» dans la liste des agents communaux et les coefficient et assiette correspondants. Afin de tenir les promesses d'embauche faites par le SIVU à la nouvelle personne recrutée au départ de la secrétaire de mairie ; un correctif sera apporté pour éviter la franchise de 3 mois applicable dont les élus précédents n'avaient pas fait mention à l'intéressée.

Le Conseil souhaite qu'une harmonisation entre les agents soit faite ultérieurement sur ce plan.

Le Maire ajoute que des rencontres avec les agents sont programmées, ceux de l'Ecole dès samedi prochain et les personnels administratifs et cantonniers ensuite.

VIII GESTION DES RESERVATIONS DES SALLES COMMUNALES

Pour pallier l'indisponibilité de l'employée chargée de cette tâche (actuellement en arrêt de maladie), une autre a été sollicitée et a accepté de la remplacer en cas d'absence ; elles travailleront en binôme désormais et les conseiller(e)s entérinent ces dispositions (rémunération des heures correspondantes) ; en cas d'absence de l'une et l'autre, les élus proches disponibles seraient appelé(e)s.

IX QUESTIONS DIVERSES

- 1- Les élus reprendront la visite des locaux communaux mercredi 11 juin à GERMOND ; le Maire rencontre la semaine prochaine le repreneur du café-restaurant pour évoquer le bail de l'immeuble.
- 2- Les artisans locaux de l'intercommunalité ont tenu leur salon annuel «Bâtir ensemble» à CHAMPDENIERS.
- 3- Le centre aéré ouvrira ses portes à l'école de ROUVRE du lundi 7 juillet au jeudi 14 août.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 02 juin 2008
Le Maire,

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2008

Conseillers Municipaux présents :

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, François SENECHAU.

Absents excusés :

Christophe DEVANNE (avec pouvoir à J. CHARRON)

Nicole DUREISSEX (avec pouvoir à M. MATHIS)

Manuel NAUDON (avec pouvoir à R. GADREAU)

Claude MEUNIER (avec pouvoir à A. GAUTHIER)

Absent non excusé : Stéphane PELLETIER

Date de la convocation : 27/06/2008

Secrétaire de séance : Mme MATHIS

Point unique à l'ordre du jour :
**RESILIATION DU BAIL COMMERCIAL DU RESTAURANT
" LE RELAIS DE L'EGRAY "
ET VOTE DE L'INDEMNITE COMPENSATRICE**

Les conseillers municipaux sont invités en session extraordinaire le 30 juin 2008 à 20h30 pour décider de la **résiliation amiable du bail commercial du Restaurant "Le Relais de l'Egray"**.

Afin de racheter le droit au bail en cours à Mme Claudine GAZEAU, celui-ci **cesse ce jour. Lundi 30 juin 2008.**

La commune dispose de la destination totale des locaux du café-restaurant, dont elle est déjà propriétaire des murs ainsi que de la licence de débit de boisson qui y est attachée.

Le conseil municipal engagera rapidement une réflexion sur l'orientation à donner au "dernier commerce" du territoire communal.

Ce rachat est opéré moyennant une indemnité compensatrice de : 20.400,00 € au profit de Mme GAZEAU.

La décision est prise à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents.

Pour copie conforme,

A Germond-Rouvre le 11/07/2008

Le Maire

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU

01 JUILLET 2008

Conseillers Municipaux présents : 15

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absent excusé : Néant

Absent non excusé : Néant

Date de la convocation : 28/06/2008

Secrétaire de séance : Mme MATHIS

I – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2008

Maryvonne DESOUCHE présente aux élus l'état des demandes reçues, que les conseillers examinent ligne par ligne : à la majorité, sont admises celles des associations communales animant la vie sociale et présentant un projet particulier et les associations cantonales où participent des habitants de la commune ; sont écartées les demandes émanant d'école ou organisme de formation privé(e)s ou d'associations reconnues d'intérêt général recevant des dons de particuliers.

Le total de l'ensemble s'élève à 6 760 € et sera inscrit lors l'examen du Budget Supplémentaire.

II – CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VAL D'EGRAY

Claude MEUNIER rend compte de la réunion du conseil communautaire du Val d'Egray du 25 juin, où les nouveaux élus ont adopté leurs premiers budgets et voté le Compte Administratif 2007. La prochaine réunion du conseil communautaire est fixée au 24 septembre.

Il fait part des premiers travaux de la commission "Vie Economique et Développement", dont les animateurs ont rencontré les élus de chaque commune, sauf celle de Cours, en vue de recueillir les vœux de chacune et de mettre les idées en commun pour une planification partagée et cohérente et retenir des priorités. Le compte-rendu a été distribué aux conseillers et est à disposition en mairie pour le public.

D'autres commissions se sont réunies, par exemple, la commission "Tourisme et Patrimoine" et "Communication", pour l'examen en premier lieu des besoins humains et matériels nécessaires à proposer rapidement à la CCVE, puis la recherche de mise en commun d'actions touristiques, et l'amélioration de la diffusion du bulletin d'information.

A noter, la perspective d'embauche par la CCVE d'un nouvel agent spécialisé en nouvelles technologies et communication.

Une rencontre est prévue entre le bureau de la CCVE et le Centre Socio Culturel le 9 juillet pour étudier l'accueil des enfants le mercredi libéré par les nouveaux rythmes scolaires mis en place par le gouvernement, pour une ouverture espérée à la rentrée 2009.

Alain GAUTHIER rend compte ensuite des premiers travaux de la commission "transfert de compétences" réunie le 19 juin, en matière de mutualisation des ressources en matériel et de transfert financier de la voirie : sur ce dernier point, en raison de l'échec des premières réflexions menées, il est proposé de répartir de zéro. Rendez-vous sont pris pour le 16 septembre sur le premier thème et le 23 septembre pour le second.

III – NOUVEAU TEMPS SCOLAIRE ET ACCUEIL LE MERCREDI MATIN

Le Maire rappelle que le conseil d'école réuni le 10 juin a opté à 9 voix sur 12 pour la semaine de 4 jours imposée par décret gouvernemental, malgré l'opposition des élus de la commune.

Hélène BRENET et Maryvonne DESOUCHE ont donc travaillé sur la recherche de solutions d'accueil des enfants dès la rentrée prochaine le mercredi, en fonction des besoins exprimés par les parents d'élèves, en attendant qu'une solution soit mise en place via la CCVE, sachant que 25 parents souhaiteraient un accueil le matin et 45 toute la journée ; seule l'hypothèse d'accueil le matin a été étudiée.

Pour un horaire de 7h45 à 12h20 36 mercredis par an, avec 2 personnes pour encadrer 23 enfants et 3 personnes pour 24 à 35 enfants, maximum autorisé par les locaux, on parviendrait à un prix de base minimum de 6 € par matinée, avant application éventuelle d'un système de quotient familial et de critères de priorité, afin de ne pas dépasser la capacité maximale.

Une nouvelle réunion de la commission scolaire avec les personnes concernées aura lieu le 10 juillet à 18h30.

IV - SIVU ET QUESTIONS DE PERSONNEL

Les élus de Germond-Rouvre et Sainte-Ouenne ont rencontré les personnels administratifs le 25 juin et doivent les revoir lundi 7 juillet pour mise au point des tâches dévolues à chacune et du travail en commun à fournir pour le territoire de la commune et ses habitants.

La commission du personnel a de son côté rencontré le personnel de l'école le 31 mai et le personnel technique le 27 juin : pour ceux-ci, le relais des savoirs est engagé, en prévision du prochain départ de Jean-Pierre MICHAUD en fin d'année.

Une délibération doit être prise par le conseil communal pour la régularisation de l'avancement en grade de Freddy MOREAU, qui a obtenu l'an dernier le concours d'adjoint technique principal, avec ouverture du poste correspondant. Le conseil émet un avis favorable.

V - ARRETES DU MAIRE

- 1- **Pour les festivités du 14 juillet**, un arrêté de fermeture de la route de l'Egray sera pris, dans les conditions habituelles.
- 2- **Sécurité** : pour supprimer le risque important d'accident dû à l'excès de vitesse à l'entrée du bourg de Germond sur la route de Sainte-Ouene et obliger les véhicules à ralentir avant les premiers virages prononcés à hauteur de la maison JEANTY, qui a alerté le Maire, un arrêté de déplacement du panneau de signalisation de l'entrée de bourg est également décidé.

VI – AVANCEMENT DES ETUDES "ECOLE" et "LOTISSEMENT"

Les dernières réflexions des élus des commissions "travaux" et "vie scolaire" ont été remises à l'architecte pour être intégrées à son travail d'étude.

Pour le nouveau lotissement, le point sera fait avec le cabinet NICOLET sur les questions de réglementation applicable posées par le devis reçu de SOREGIES pour les réseaux d'électricité, dès la semaine prochaine.

VII – RETRAIT DE LA COMPETENCE "EAU" AU SIEDS

Une délibération entérinant le retrait de cette compétence du SIEDS au profit du SECO (Syndicat des Eaux du Centre-Ouest) est prise à l'unanimité.

VIII - DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SICTOM

Pour compléter la représentation de la commune, la désignation d'un deuxième délégué suppléant est nécessaire : Nicole DUREISSEIX est choisie à l'unanimité.

IX - DECISION MODIFICATIVE RELATIVE AUX INDEMNITES DES ADJOINTS

Par suite d'une erreur de calcul des indemnités votées le 29 avril, une délibération modificative est adoptée par 14 voix moins une abstention, afin que l'indemnité perçue par les adjoints soit effectivement de 265 €.

X- CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Après la réunion consacrée aux Budgets Supplémentaires le vendredi 11 juillet, il est proposé de se retrouver tous les derniers mardis du mois : le 26 août, le 30 septembre, 28 octobre, 25 novembre, sauf imprévus.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le juillet 2008
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU

11 JUILLET 2008

Conseillers Municipaux présents : 12

Gérard EPOULET, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : François SENECHAU (pouvoir donné à Nicole DUREISSEIX), Isabelle AUBIAN, Manuel NAUDON

Absent non excusé : Néant

Assistance : Marie-José CHAIGNE

Date de la convocation : 07/07/2008

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

I – BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2008

* CCAS

Le budget supplémentaire est proposé en équilibre Dépenses-Recettes à 2 000€, pour permettre de répondre à d'éventuelles demandes nouvelles. Les élus valident à l'unanimité.

Par délibération, les conseillers municipaux admettent à l'unanimité le résultat du Compte Administratif 2007 pour 200.29€ en "recettes".

* Lotissement "Le Grand Chêne" à Rouvre

Une vérification est en cours auprès de la banque qui a fourni le prêt nécessaire aux acquisitions de terrain afin de régulariser les échéances de remboursement. En attendant, une ligne de trésorerie doit être ouverte pour 90 000€.

Le budget spécifique supplémentaire est proposé en équilibre à 185 000€ et adopté à la majorité (sauf 1 abstention).

* Budget Général Supplémentaire

En fonctionnement un global de 93 588.48€ est proposé et en investissement un total de 285 351.48€, soit 375 939.96€. Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Par délibération, le résultat du Compte Administratif 2007 est également affecté, soit 135 954.19€ à la section "Investissement" et de 64 488.48€ à la section "Fonctionnement", à l'unanimité.

II – QUESTIONS DIVERSES

* Relais de l'Egray

La signature de l'acte définitif de résiliation du bail est fixée au 17 juillet 2008. Les signalisations du restaurant devront être enlevées. La chambre froide sera utilisée par le Comité des Fêtes pour le 14 juillet.

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220

Le Conseil enregistre une demande de rachat de ce matériel par un restaurateur voisin. Il ne pourra être répondu qu'après examen de ce dossier, fin septembre au mieux.

* **Formation des élus**

Chaque conseiller est invité à consulter les propositions reçues en mairie et à faire part de ses vœux ultérieurement ou à consulter d'autres organismes l'intéressant.

* **Ecole**

Hélène BRENET fait le point de la rencontre des élus de la Commission Scolaire avec ceux de la CCVE pour l'accueil du mercredi matin. A priori, on pourra mettre en place un accueil sur plusieurs sites dans le cadre du contrat passé avec la CAF, par avenant à étudier.

Pour notre commune, les chiffres examinés ont été revus à la hausse et se situeraient dans la moyenne de ceux retenus dans les autres communes, de 7 à 8€. Les parents vont être informés par courrier pour confirmer leur demande et **une réunion est fixée au 27 août 2008**. *La réunion du Conseil Municipal sera donc déplacée du 26 au 28 août.*

En ce qui concerne les transports scolaires, Gérard EPOULET indique qu'une réunion avec l'organisateur et le Conseil Général est prévue le 16 juillet, en présence de représentants des parents d'élèves.

* **SIVU et organisation du secrétariat de mairie**

Après la réunion de mise au point qui s'est tenue, le travail devrait être réparti entre les personnels par nature et non plus nominativement, à compter du 1^{er} septembre afin de rétablir la notion de travail partagé. Cela amène une réorganisation des temps de travail de chacune, soumise à la réflexion des conseillers, pour validation ultérieure des horaires d'ouverture au public de la mairie.

* **Assainissement**

Une rencontre des élus avec les membres de la Commission Assainissement du SECO est proposée au 24 juillet à 17H, pour envisager l'impact du nouveau lotissement sur la station d'assainissement collectif et les solutions à retenir de préférence.

Le point sera fait également sur les contrôles des assainissements individuels, une lettre de rappel du maire aux retardataires étant prévue dans l'immédiat.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 25 juillet 2008
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU JEUDI 28 Août 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU

Absents excusés :

Christian CHARRIER a donné procuration à Gérard EPOULET

Rémy GADREAU a donné procuration à Maryvonne DESOUCHE

Manuel NAUDON

Assistance :

Madame MONTAGNE

Date de la convocation : 23/08/2008.

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

1- Vie scolaire et périscolaire - Accueil du Mercredi Matin

- **Rentrée scolaire** : Hélène BRENET fait le point chiffré de la rentrée 2008-2009 L'école accueille le 2 septembre 131 élèves, 58 en Ecole maternelle (20 en Petite section, 20 en Moyenne section et 18 en Grande section) et 73 en Ecole élémentaire (CP-CE1 : 18 + 7, CE1-CE2 : 7 + 19, CE2-CM1-CM2 : 3 + 13 + 6). Il faut noter que les enfants devraient être 140 à la rentrée de septembre 2009, donc au-delà du seuil de 139 qui prévoit la création d'une classe supplémentaire. Le groupe d'enseignants reste identique. Les locaux sont prêts pour l'accueil des élèves : remercions le personnel qui a bien travaillé pour cela.

- **Cantine : détermination des tarifs et adoption du règlements afférents** : Hélène BRENET présente les propositions d'augmentation de tarif de la restauration scolaire des élèves, avec 2 hypothèses, l'une à 2.25 € permettant de ramener la contribution municipale plus près des 50% (les hausses de coûts ont amené l'année passée à un dépassement), et l'autre limitée à 2.20 € ; pour les adultes, c'est le prix coûtant qui est proposé, soit 4.75 €.

Le Conseil Municipal décide à 7 voix sur 14, moins 1 abstention, de retenir le tarif 2.25 € pour les enfants et de 4.75 € pour les adultes.

Le maire réfléchit à l'instauration d'un quotient familial dans l'avenir comme c'est envisagé pour d'autres services (garderie..).

Pour le règlement de la cantine, il sera revu avec les parents et enfants, avec suppression du "permis de bonne conduite" créé l'an dernier.

- **Garderie périscolaire** : Hélène BRENET précise que 107 enfants sont inscrits à la garderie et présente les propositions des tarifs établis pour maintenir la participation communale au même taux : matin seul, 15 €, soir seul, 17 €, matin et soir, 30 €, et fréquentation exceptionnelle à 2.50 € l'unité.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir ces tarifs.

- **Accueil du mercredi matin** : Hélène BRENET et Isabelle AUBIAN font le compte rendu de la réunion publique qui s'est déroulée le mercredi 26 août.

Une présentation du contexte réglementaire (décret DARCOS) a été rappelée en insistant sur le fait qu'il s'agit d'un choix du gouvernement. Cette situation est aggravée par les délais impartis pour s'organiser.

Les membres du Conseil Municipal au Conseil d'école et les DDEN ont œuvré pour une demande de dérogation. Ils n'ont pas été suivis par les autres membres.

Les contraintes liées au statut des personnels ont été développées et la municipalité a donc fait le choix de répondre aux attentes et besoins des parents d'élèves dans un souci de service public. Un accueil le mercredi matin est mis en place, dans des conditions financières adaptées.

Un point des préinscriptions a été fait. Les tarifs et les conditions d'organisation ont proposés. Mais il s'avère que peu de parents semblent décidés à confier leurs enfants. Les parents présents ont formulé les observations suivantes :

- la nouveauté a pu dérouter les parents,
 - les parents ont pris leurs dispositions en méconnaissance de cause,
 - les horaires étaient trop étriqués,
 - la rigidité de l'inscription au trimestre était un frein,
 - certains parents sont en situation d'attente.

Le maire a indiqué qu'il proposerait au conseil municipal le maintien d'une expérience pendant un trimestre, au titre du service public, afin de mesurer l'évolution au niveau de la commune et au niveau du territoire communautaire, sans imposer l'engagement au trimestre.

Les horaires sont définis à partir des demandes des intéressés à 7h30-12h30, sans repas et sans transport. Le service fonctionnerait jusqu'à fin décembre sur répartition des 242 heures libérées pour le personnel actuel, sans recours aux heures complémentaires. Le tarif pour équilibrer le fonctionnement est fixé à 8 € par matinée.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir ces modalités

Gérard EPOULET rend compte de son entretien avec Christian DUBRAY, directeur du Centre Socio Culturel : à la demande de la Communauté de Communes du Val d'Egray, M. DUBRAY rencontre les municipalités pour recueillir les éléments nécessaires à l'étude d'un projet de garderie multi pôles à l'échelle du canton. L'élaboration du diagnostic de territoire impose de recueillir des éléments de type démographique, sociaux et économiques (nombre de décès, de naissances, d'enfants, mouvements de population, implantation et création de lotissements ou d'activités commerciales, économiques...). Il est important de maîtriser ces éléments pour une

commune et de s'impliquer dans la compilation de ces données, dans le respect des lois et règlements en vigueur, et ce sera donc fait.

2 – Personnel

- **Désignation du délégué CNAS, Comité National d'Action Sociale, collègue Agent** : Candidature de Françoise GUILBAULT. Le Conseil Municipal retient à l'unanimité cette candidature.

- **Départ de Jean-Pierre MICHAUD le 5 janvier 2009** : Hélène BRENET présente les grandes lignes de la procédure à mettre en œuvre pour organiser le remplacement d'un agent, mais dans le cas présent, il s'agit d'une procédure simplifiée, puisqu'il avait le grade d'Adjoint Technique 2° classe, hors échelon et échelle et que le recrutement se fera au même grade. Une simple publicité de vacance de poste sur le site du Centre De Gestion (C.D.G) est suffisante, pendant 2 mois. La commission du Personnel et les représentants de la commission "travaux" devront définir le profil du poste souhaité et se réuniront rapidement.

Gérard EPOULET termine en faisant part des inquiétudes relatives à l'état de santé de Freddy MOREAU, qui devra sans doute se faire opérer...

3 - Lotissement du Grand Chêne :

Une délibération est nécessaire pour autoriser le Maire à procéder à un échange de parcelles, la parcelle de M. Francis RIFFAULT se situant au milieu du terrain destiné à la réalisation du lotissement : il a repris contact avec le notaire pour relancer la procédure de concrétisation de l'échange de terrains et rencontrera le riverain pour en définir les conditions.

Monsieur le Maire et Maryvonne DESOUCHE ont aussi résolu les conditions d'accès en énergie et réseaux de tous ordres entre la cité de la Faugère et le futur lotissement par la création d'une servitude avec le riverain concerné, favorable à la demande.

Monsieur le Maire a repris contact avec le cabinet NICOLET pour préciser l'avancement du dossier : le géomètre pense pouvoir rendre un projet définitif rapidement et indique que le déroulement de la procédure permettrait un début des travaux en Mars prochain et le lancement de la vente des lots à l'été 2009.

Autre élément nouveau qui peut interférer dans le déroulement : il a reçu une offre de M. et Mme DESMIER qui céderaient une nouvelle bande de terrain limitrophe à l'école, ce qui pourrait modifier favorablement le projet du lotissement.

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'autoriser le maire à mettre en œuvre la procédure nécessaire à ces échanges et aux actes qui en découlent.

4 - Voirie, signalisation, sécurité :

- **Chemin du Chevaleret** : Une signalisation est à mettre en place en concertation avec la commune d'ECHIRE pour l'interdiction d'accès aux véhicules de 3,5 Tonnes et plus, et limitation de la vitesse à 30 KM/heure. Les modalités de l'entretien ont également été définies avec les élus d'ECHIRE : partage par moitié pour chaque commune, sur la base de bilans et devis concertés.

- **La Moussandière** : Le Maire propose l'apposition d'un panneau de "voie sans issue" aux deux extrémités du chemin d'accès avec mention "sauf engin agricole".

- **Breilbon** : Pour répondre à leur demande, il propose l'implantation d'un miroir pour sécuriser la sortie en virage dangereux de la maison de M. et Mme PENNEQUIN.

Des signalisations ont été demandées et vont faire l'objet d'analyse complémentaire.

Les conseillers approuvent ces dispositions à l'unanimité.

5 – Assainissement : Gérard EPOULET rend compte de diverses rencontres qui ont eu lieu avec les personnes du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest au sujet des contrôles d'assainissements privatifs par le SPANC : un rappel est adressé aux retardataires et les élus de la commission se sont déplacés pour des cas particuliers.

Un bilan sera effectué avec le SECO puis avec la population à l'issue de cette campagne, dont les premiers résultats sont favorables quant au fonctionnement des installations visitées.

6 - Immeubles/Matériels :

- **Immeuble Relais de l'Egray** : Après l'arrêt d'activité du relais de l'Egray, Gérard EPOULET invite les conseillers à une réflexion qui sera pilotée par le maire et les adjoints et confiée à la commission "travaux" sur le devenir des locaux et dépendances du restaurant ; il propose les dates du 1er septembre à 18 heures et du 16 septembre à 20h30, au cours de la réunion prévue à cette date par la commission "vie économique".

Pour ce qui est du matériel, il est convenu de l'affecter prioritairement à la restauration scolaire, puis à la cuisine de la salle des fêtes. Une liste de matériel destiné à la cuisine de l'école a donc été établie en concertation avec la cantinière : soumise à l'approbation du conseil, elle est adoptée à l'unanimité. Un inventaire des besoins de la salle des fêtes sera étudié pour en améliorer les conditions de fonctionnement.

- **Gestion des bois** : Le Maire sollicite l'autorisation de la vente de 13 stères de bois de vergne issus de la coupe accordée à des particuliers en 2007 sur la base 1/3 - 2/3. Le prix proposé à la vente est de 30 € le stère, à prendre sur place. Cette vente débutera le lendemain du conseil par affichage, et un tirage au sort sera effectué ; l'invendu sera réputé revenir aux bûcherons. Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.

Pour l'octroi de nouvelles coupes, un inventaire des bois sera préalablement demandé à André ROY ; compte tenu des conditions d'accès difficiles à ces coupes et de l'entretien réalisé valorisant des terrains propriétés de la commune, les concessions seront proposées à 3 €. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser la coupe de bois au tarif de 3 €.

7- Compte rendu de rencontres : Monsieur le Maire rend compte de ses contacts récents avec le Conseil Général en ce qui concerne les transports scolaires et la gestion des voies départementales et communales.

Il a rencontré aussi la S.A HLM pour l'information relative au futur lotissement du Grand Chêne et, à cette occasion, un état des locations communales à caractère social

et des modalités de gestion de vacances de locations à loyers modérés a été évoqué ; dans ce cadre, une réflexion sera à mener pour une meilleure cohérence.

8 - SOREGIE

Il convient de prendre une délibération pour l'attribution d'une desserte unique pour le lieu-dit Les Chaumes au bénéfice de la SOREGIES, l'autorisant ainsi à percevoir directement tous les frais de raccordement au réseau d'énergie électrique. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, cette parcelle n'étant pas dans une zone d'extension de la Carte communale.

9 – Divers :

- **Communication** : Le Maire procède à titre d'information, à la lecture de l'arrêté préfectoral relatif à l'autorisation d'extension de l'élevage de porcs exploité par le GAEC de la Boutrochère sur la commune de Pamplie, extension qui avait fait l'objet d'une enquête publique préalable.

- **Poste Internet Public** : Lors de La réunion publique de Juin 2008 à Rouvre, les conseillers avaient relevé le besoin pour les habitants sans accès au haut débit de trouver un lieu pour se connecter. Le Conseil municipal approuve la création à la mairie d'un poste fixe ouvert au public lors des heures d'ouvertures normales de la mairie, après sécurisation.

- **Date de la prochaine réunion** : elle est fixée au mardi 30 septembre 2008.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 8 septembre 2008

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU MARDI 30 septembre 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés :

Maryvonne DESOUCHE a donné procuration à Gérard EPOULET, François SENECHAU a donné procuration à Stéphane PELLETIER, Manuel NAUDON.

Assistance : Jean-Louis SOURISSEAU, Madame MONTAGNE

Date de la convocation : 23 septembre 2008.

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

1- Vie scolaire et périscolaire

- **Rentrée scolaire** : Hélène BRENET confirme l'accueil de 131 élèves à la rentrée le 2 septembre ; comme ils seront 141 à la rentrée de septembre 2009 et la suivante, un courrier sera fait vers l'Inspection académique pour le signaler, une classe pouvant être créée au-delà du seuil de 139.

La semaine de 4 jours est effective : les enseignants dispensent 24 heures hebdomadaires de cours (au lieu de 26) et 60 heures par an, de cours d'aide personnalisée, à raison de 3 heures par semaine réparties par les maîtres par demi-heure les lundi, jeudi et vendredi, plus 1 mardi sur 2 ; cette aide concerne 6 élèves de classes élémentaires et quelques enfants de « grande section » en Maternelle, jusqu'à la Toussaint, puis les besoins seront ensuite révisés.

- **Cantine** : 125 sont inscrits à la cantine, qui fonctionne donc toujours en 2 services à 12h00 puis 12h45.

Une délibération est proposée aux conseillers municipaux pour permettre une offre aux parents de paiement par prélèvement automatique, avec un forfait de 31.50 € par mois et apurement en juillet : ils approuvent cette initiative à l'unanimité.

Une étude est aussi en cours pour répondre à une demande de paiement par chèque-emploi-service.

- **Accueil du mercredi matin** : l'accueil expérimental sur la matinée de 7h30 à 12h30 semble intéresser peu de parents puisque de 5 à 7 enfants fréquentent la garderie, ce qui confirme les besoins exprimés auparavant sur la journée entière ; la mise en place de ce service à venir en intercommunalité devra donc en tenir compte.

- **Evolution des locaux scolaires** : à partir des études soumises après consultation des enseignants et des parents pour la mise en conformité des sanitaires et la libération d'une classe par la création d'une salle des enseignants, un nouveau schéma d'évolution des locaux fournis par l'architecte de l'école vient d'arriver : il propose des travaux en 2 phases qui pourraient débiter dès février 2009 pour la réfection des sanitaires, puis une troisième pour la réalisation de 2 classes de 50 m² ; dès que l'étude chiffrée sera arrivée, les élus examineront l'ensemble et reverront toutes les personnes concernées.

Gérard EPOULET ajoute qu'un logiciel « Base élèves 1^{er} degré » est mis à disposition dans les mairies par l'Inspection académique pour faciliter le travail administratif ; des formations à ce logiciel seront dispensées aux secrétaires pour son utilisation.

2 - Délibération relative à l'institution d'un droit d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des enseignants pendant le temps scolaire :

Monsieur le Maire soumet aux élus une délibération relative au droit d'accueil institué par le ministre de l'Education nationale pour les élèves, en cas de grève des maîtres dès lors que leur nombre excède les 25% de l'effectif enseignant : à l'unanimité, les conseillers votent le principe de ne pas assurer ce service, prenant en considération les difficultés d'organisation matérielle de l'activité, l'insuffisance des effectifs d'encadrement compétents pour cet accueil, ainsi que les problèmes de sécurité et de responsabilité posés aux communes par cette loi du 20 août 2008.

Il propose de débattre d'une démarche collective intercommunale de contestation de ces mesures et à défaut, de faire savoir son opposition aux parents avant la journée d'action nationale projetée le 7 octobre.

Le Conseil Municipal exprime ses inquiétudes quant à l'avenir de l'Education nationale publique et plus particulièrement le devenir des classes de maternelle, petites et moyennes sections : un projet serait en effet en cours pour les supprimer et un regroupement des écoles pourrait être programmé rapidement, ce qui irait à l'encontre de la garantie de l'apprentissage des jeunes enfants.

A l'échelle de la commune, cela remettrait de nouveau en cause l'équilibre économique de notre groupe scolaire, le maintien des emplois du personnel communal, le devenir des locaux et la charge des investissements passés et à venir pour leur amélioration.

3 - Lotissement du Grand Chêne :

Une délibération confirmative est nécessaire pour autoriser le maire à procéder à tous les actes notariés nécessaires aux échanges de parcelles ou droit de passage convenus avec trois riverains, Monsieur RIFFAULT, Monsieur RICHARD ainsi que

Monsieur et Madame DESMIER, afin de valider le schéma définitif du projet de lotissement.

Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

4 - Voirie, signalisation, sécurité :

Rémy GADREAU fait les point des travaux en régie réalisés ou en cours : l'entretien et l'amélioration prévus à Mairé sont achevés, à la satisfaction des riverains, et vont débiter à la Croix-Perrin ; les travaux annoncés rue du Logis sont programmés, avec réalisation du revêtement de la chaussée.

La sécurisation du sas d'entrée de la porte de la cuisine du restaurant scolaire a été faite également.

La commission devra ensuite étudier les améliorations à apporter au réseau pluvial dans les secteurs du Marchais et de Breilbon, après les demandes inventoriées lors de la visite des élus de la commission « assainissement » avec des riverains.

En ce qui concerne le carrefour près du cimetière de Germond, le Conseil Général a donné un accord de principe sur un aménagement plus sécurisé. Quant à l'entrée de Germond, venant de Ste-Ouene, le panneau d'entrée du village a été déplacé comme prévu et se situe désormais avant la courbe dangereuse.

Le Conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour que les travaux de nettoyage et de remise en peinture des inscriptions sur les monuments aux morts soient effectués, avant la commémoration du 11 novembre (devis de 803.59 €).

5 – Assainissement :

Gérard EPOULET rappelle qu'après les quelques mises au point nécessaires par l'intermédiaire des élus de la commission, les contrôles d'assainissements privatifs sont quasiment terminés ; cependant, l'intervenante du SECO (Syndicat des Eaux du Centre Ouest) a été agressée par un administré et il devra donc reprendre contact avec celui-ci pour rappel à l'ordre. Il a invité l'agent à déposer plainte.

Les conseillers municipaux ont visité la station d'assainissement collectif de Rouvre avec les techniciens du SECO pour s'en faire expliquer le fonctionnement et les sujétions d'entretien ; mais des vérifications complémentaires, en particulier sur ses capacités réelles d'absorption des futures constructions projetées sur le village, vont être demandées par la commission, qui se réunira pour préparer ces questions aux services compétents.

6 - Immeubles :

- Immeuble du Relais de l'Egray : Après réflexion sur le devenir des locaux et des dépendances de cet immeuble, est soumise à l'approbation du conseil le projet d'y installer la mairie, dont les locaux actuels sont trop exigus et où aucune extension sans construction nouvelle n'est envisageable ; au contraire, le réaménagement de cet immeuble sera plus facilement réalisable et à moindres coûts : aucune opposition n'est manifestée et la décision est prise à l'unanimité.

La commission « travaux » va étudier les aménagements à envisager et les devis correspondants pour les soumettre au conseil municipal.

- **Création d'un carnet d'entretien des véhicules de la commune** : Pour faciliter le suivi des tracteurs utilisés pour l'entretien du territoire communal et permettre leur gestion en bon état d'entretien, Monsieur le Maire propose la mise en place d'un carnet d'utilisation, à compléter à chaque sortie et retour des matériels. Et si l'on va vers une mutualisation intercommunale de ce type de biens, c'est d'autant plus nécessaire. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

7- Compte rendu de rencontres : Claude MEUNIER et Alain GAUTHIER rendent compte de diverses réunions qui se sont tenues en intercommunalité :

- la CCVE (Communauté des Communes du Val d'Egray) a examiné puis adopté ses budgets supplémentaires le 24 septembre dernier et approuvé la création d'un nouvel emploi d'agent spécialisé en «nouvelles technologies informatiques et de communication», qui va donc être recruté ;

- la commission «Vie économique» prépare une animation dans le cadre de la « semaine de l'Economie », mardi 20 octobre ;

- la commission « Transfert de compétences » a commencé ses réflexions sur la mutualisation des matériels et des tâches des personnels avec leurs conséquences et sur le transfert de la compétence «voirie» des communes à la CCVE : l'objectif est de parvenir au meilleur partage des appréciations liées à l'état des lieux et de définir les critères à retenir pour «l'intérêt communautaire» ; sur ce plan, une étude s'engage à partir de recherches sur 3 niveaux d'utilisation des routes ;

- pour la commission «Services d'aides à la personne et transports», le projet du Centre Socio Culturel sur 4 ans venant à échéance, un nouveau projet quadriennal doit être recherché et un groupe spécifique se constitue pour mener la réflexion nécessaire.

8 – Poste public «Internet» :

La création d'un poste fixe ouvert au public lors des heures d'ouvertures normales de la mairie a été décidée lors de la dernière séance : le branchement du poste est effectué, mais toutes les connections et sécurisation voulues ne sont pas encore réalisées ; la mise en service ne se fera qu'après adoption définitive des règles d'accès (jours d'ouvertures, possibilités d'accès, accompagnement, ...).

En ce qui concerne le développement du «haut débit» sur la totalité du territoire communal, on attend toujours les réalisations du Conseil général, qui se heurte semble-t-il à des oppositions pour l'installation des relais «Wimax». Une conseillère précise qu'il faut en effet être attentif : dans certaines bibliothèques communales parisiennes, on retire actuellement des antennes «Wifi» jugées nocives...

Cette installation s'accompagne de recherches avec l'aide de France-Télécom de renforcements possibles de lignes téléphoniques là où c'est encore possible : une rencontre est prévue pour étudier les possibilités existantes le 20 octobre.

9 – Finances communales :

- **Perte exceptionnelle de recette** : Monsieur le Maire soumet à délibération l'enregistrement de «non-poursuite d'un impayé », correspondant en fait à une facturation faite à tort ; elle est prise à l'unanimité.

- **Prestation du percepteur** : Il demande l'approbation des conseillers pour le versement de l'indemnité annuelle de conseil du percepteur, proposée à 372 € ; approbation à l'unanimité.

A la demande des élus, il sera invité à venir expliquer en conseil les possibilités de nos finances locales et l'élaboration du budget communal.

10 – Questions diverses :

- **Rencontre avec les services de l'Équipement** : Gérard EPOULET a rencontré des intervenants de l'équipement, Mr Forest et Mr Vacher. L'objet de la rencontre est d'évaluer les différences entre un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et une carte communale dont l'élaboration et le coût sont plus ou moins lourds et contraignants ; une information plus large devra être faite via la commission «Urbanisme», une nouvelle formule de PLU simplifié existant aussi depuis quelques mois. Pour la création éventuelle d'une zone commerciale à Rouvre en limite de la route de Parthenay, la «loi Barnier» impose des contraintes particulières, de même que la proximité des zones déjà vouées à l'habitat.

- **Désignation d'un correspondant «Défense»** : Ce rôle était dévolu jusqu'ici à François SENECHAU et il sera sollicité pour sa reconduction dans ces tâches, pour la durée de ce nouveau mandat.

- **Renouvellement de la commission «Impôts»** : le Conseil Municipal est appelé à approuver la nomination des élus de cette commission obligatoire, où il faut désigner 6 titulaires et 6 suppléants, dont 2 propriétaires de bois (1 titulaire, 1 suppléant) et 2 personnes extérieures à la commune (1 titulaire, 1 suppléant), plus le Maire.

La composition suivante est retenue à l'unanimité :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| - Hélène BRENET | - Christophe DEVANNE |
| - Gérard EPOULET | - François SENECHAU |
| - Jacky CHARRON | - Bernard COLLET |
| - Alain GAUTHIER | - Robert CHAIGNE |
| - André ROY | - Hubert MATHIS |
| - Pierre CLISSON (champdeniers) | - Claude BONNIN (Ste-Ouene) |
| - Jean-Louis SOURISSEAU | |

- **Vente de bois** : faute d'inscription d'acheteurs potentiels après la publicité faite à l'issue du précédent conseil municipal, et comme prévu, les lots de bois seront attribués à ceux qui les avaient coupés.

- **Rencontre des associations** : le Conseil municipal invitera à une rencontre les associations communales jeudi 23 octobre à 18h30.

Le Club de taïchi demande à utiliser la salle de motricité : le créneau de 19 à 20h30 lui sera proposé.

La commission «accueil-information-communication» est chargée de réfléchir à un livret d'accueil dans la commune.

- **Date de la prochaine réunion** : elle est fixée au mardi 28 octobre 2008.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 16 octobre 2008

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU MARDI 28 OCTOBRE 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Manuel NAUDON, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : 4

Jacky CHARRON a donné pouvoir à Christophe DEVANNE, Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Claude MEUNIER, François SENECHAU a donné pouvoir à Stéphane PELLETIER.

Assistance : **Jean-Louis SOURISSEAU**

Date de la convocation : **21 octobre 2008.**

Secrétaire de séance : **Monique MATHIS**

1- Vie scolaire et périscolaire :

* L'accueil du mercredi matin reste limité à 5 ou 6 enfants par matinée et le coût financier à charge de la commune est de 40 € environ par séance et va grimper, car la poursuite de l'accueil va bientôt générer pour les personnels des heures complémentaires. Les activités offertes sont diversifiées et donnent satisfaction.

* Accueil en cas de grève des enseignants : les courriers de contestation adressés par le Maire aux élus locaux ont reçu réponse pour certains, l'un suggérant un contact avec l'Inspection académique, l'autre sollicitant vainement le ministre (qui renvoie à la loi) ; le secrétaire de la préfecture a pris note de la délibération prise lors de la dernière séance de ne pas mettre en place l'accueil demandé par la circulaire du ministère et en demande le retrait et le Conseil municipal sera donc invité à revoir le problème ultérieurement.

2 - Personnel :

L'information relative au poste à pourvoir en remplacement d'un cantonnier, Jean-Pierre MICHAUD, début 2009 va être lancée.

3 - Lotissement du Grand Chêne :

Le cabinet NICOLET a présenté le schéma définitif du lotissement aux conseillers municipaux vendredi 24 octobre, pour 31 lots dont 5 locatifs, ainsi que les projets de cahier des charges et règlement. Les élus vont examiner rapidement ces documents pour les valider afin de permettre le lancement de l'opération et procéder à l'analyse chiffrée des éléments à retenir pour la viabilisation et la détermination du prix des lots.

4 - Voierie, signalisation, sécurité :

Le miroir de sécurité demandé par un riverain à Breilbon pour lui faciliter la sortie de son domicile au droit d'un virage à visibilité limitée vient d'être posé.

5 - Assainissement :

Les élus municipaux ont consulté le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest sur la solution à retenir pour l'assainissement du nouveau lotissement projeté : le service technique recommande le raccordement à l'installation collective desservant le village de Rouvre, même si le niveau de saturation sera ensuite proche ; dans ce contexte, il est suggéré de réserver rapidement une partie du terrain supérieur mitoyen en vue de l'extension ultérieure des bassins de filtrations actuels.

6 - Immeubles et matériel :

* Evolution des bâtiments scolaires : le projet d'extension relatif à la mise aux normes des sanitaires va être réexaminé avec les enseignants et parents d'élèves ; vu le contexte de réduction éventuelle des écoles maternelles dans l'avenir et le projet d'acquisition de parcelles contiguës, le conseil municipal ne lancerait d'abord que la création de sanitaires et l'agrandissement du préau, avec pour conséquence le déplacement temporaire de la salle des enseignants.

* Transport scolaire : l'architecte des Bâtiments de France n'a pas répondu au courrier signalant le déplacement de l'abribus de Germond ; néanmoins, la déclaration de travaux va être adressée, avec projet d'une installation vitrée.

* Affectation des dépendances de l'ancien relais de l'Egray : Monsieur le Maire a reçu une demande d'un artisan recherchant un lieu de stockage de matériel ; le conseil municipal accepte par 13 voix sur 14 (moins 1 abstention) la mise en place d'un bail précaire permettant l'utilisation des locaux à cette fin, mais temporairement, leur destination finale n'étant pas encore décidée.

* Carnet d'utilisation du matériel roulant de la commune : Monsieur le Maire présente le carnet d'entretien élaboré qui sera désormais mis dans chaque véhicule afin d'en suivre l'entretien et la gestion.

7- Compte rendus de réunions diverses :

* Rencontre des associations de la commune : le Conseil municipal avait invité les associations à une "réunion de premier contact" le 23 octobre et presque toutes avaient répondu à l'appel ; ce rendez-vous convivial a permis des échanges prometteurs et a été visiblement apprécié des participants et Monsieur le Maire propose de le reconduire une fois par an. Diverses demandes des associations ont été émises et une visite de locaux disponibles à la mairie va être faite avec les associations; l'association des parents d'élèves est particulièrement intéressée.

* Des élus ont rencontré une délégation de France Télécom pour l'examen de solutions nouvelles permettant un accès pour tous dans la commune à l'Internet haut débit, la mise en place du maillage prévu par le Conseil Général tardant toujours... L'étude de la faisabilité de cette solution filaire sur Rouvre, autorisant l'accès à tous et améliorant la situation pour ceux déjà pourvus, va être poursuivie, le coût pour la commune pouvant aller de 60 à 100 000 € avant aides éventuelles.

* SECO : Isabelle AUBIAN rend compte de la réunion du conseil syndical du SECO qui a adopté ses budgets supplémentaires 2008 le 18 septembre, avec de nouvelles règles de répartition des charges de fonctionnement, erronées pour certains services, tel le SPANC (qui sera désormais établi sur la base des 400 compteurs vus dans l'année et non plus la totalité des 2 700 concernés). A l'ordre du jour également : prolongation de la délégation de service public pour gérance de l'usine de traitement des eaux de Beaulieu dans l'attente d'une solution de régie publique directe, attribution d'un programme de diagnostic de territoire pour la protection des ressources, lancement de la réalisation d'un assainissement collectif sur la commune de St-Pompain et adoption d'un tarif minoré pour les contrôles de réfection d'un assainissement individuel jugé non conforme (90 € HT).

* SICTOM : une réunion s'est tenue le 27 octobre ; à retenir : l'arrivée des nouveaux conteneurs, qui seront étiquetés avec le logo du SICTOM et les nom et adresse de leurs destinataires, vont être entreposés à Champdeniers avant répartition. L'emploi de 2 saisonniers a été réalisé pour cette mise à disposition et la mise en place d'une commission de suivi de l'activité de l'usine de traitement mécano-biologique de Montplaisir, dont des riverains se plaignent.

8- Poste public "Internet" :

L'achèvement de la mise en place salle de la mairie est en cours ; la commission "Accueil, information et communication" est chargée de réfléchir aux règles de mise à disposition avant ouverture au public.

9- Prochaine réunion du Conseil municipal : elle est fixée au mardi 25 novembre à 20h15 précises.

10- Divers :

* Plusieurs délibérations sont soumises à l'approbation des conseillers municipaux et adoptées à l'unanimité :

- échange de parcelles du domaine privé de la commune pour validation d'acte notarié,

- desserte unique sur les Chaumes,

- pose d'une lanterne rue des Ecoliers,
- extension du réseau chemin des vallées,

ainsi que la signature du PV de transfert des compétences "eau et assainissement" au SECO.

* Commémoration du 11 novembre : elle est fixée à 10h30 à Germond et 11h00 à Rouvre ; les enfants de l'école y seront associés. L'annonce sera faite dans la presse.

* Révision de la liste électorale : il est rappelé qu'elle doit être réalisée avant le 31 décembre et les élus de la commission seront donc prochainement réunis.

* Une réunion publique sera organisée le 8 décembre à la salle des Fêtes de Germond pour faire le point des réalisations et projets en cours avec les habitants.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 14 novembre 2008
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU MARDI 25 novembre 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON (en début de réunion), Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER et François SENECHAU.

Absents excusés :

Claude MEUNIER a donné procuration à Gérard EPOULET, Rémy GADREAU a donné procuration à Christian CHARRIER ; Manuel NAUDON.

Assistance :

Jean-Louis SOURISSEAU en fin de réunion.

Date de la convocation : 18 novembre 2008

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

1- Vie scolaire et périscolaire

- **Accueil du mercredi matin** : Hélène BRENET rappelle que l'accueil expérimental ne concerne que 5 à 7 enfants, dont 3 venant tous les mercredis matins, et fonctionne encore sur les potentiels d'heures des salariées concernées ; ceux-ci seront épuisés en février et le maintien du service nécessitera alors des heures complémentaires, ce qui amènera un déficit prévisible de fonctionnement de l'ordre de 400 € entre dépenses et recettes.

Les enfants sont contents des activités diversifiées proposées.

En vue de revoir le service à la rentrée 2009, un bilan sera fait avec les parents d'élèves et les élus participeront aux réunions proposées par la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray) via le CSC (Centre Socio Culturel) pour la mise en place d'une garderie multi sites.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de noter que le CSC propose une réunion aux élus samedi 6 décembre à 10 h à Germond pour faire le point sur ce projet, qui suppose un élargissement des compétences de la CCVE au domaine scolaire et périscolaire ; sera évoqué aussi le Contrat Educatif Local en cours de renouvellement pour les 3 ans à venir, contrat qui fera ensuite l'objet d'une présentation le 20 janvier prochain aux habitants de la commune.

- **Conseil d'école** : Hélène BRENET rend compte de la réunion du 13 novembre, présidée par le directeur d'école, Monsieur JOULAIN, qui a fait un rappel sur les effectifs, 131 élèves, 141 probablement à la rentrée de septembre 2009, et la répartition des 5 classes, avant de décrire les projets de l'année, en 3 axes : la réussite des élèves, avec l'implication des parents, des sorties socio culturelles, dont un nouvel accueil à la bibliothèque le mardi après-midi par la présidente de l'association des « Amis de la bibliothèque », et des actions sur « le numérique », la création d'un site pour l'école et d'un « blog » parents-enseignants, et l'échange entre la classe de CE1-CE2 et une classe de l'île de la Réunion. Un repas à thème ou "bio" mensuel sera mis en place au restaurant scolaire. Le conseil d'école a adopté le nouveau règlement intérieur.

En ce qui concerne l'accompagnement éducatif après la loi DARCOS, l'école s'appuie sur une personne du RASED (Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté) qui intervient sur tout le canton, sur la mise en place de l'aide personnalisée par les enseignants à raison de 2 heures hebdomadaires pour quelques élèves, sur le temps scolaire et sur la poursuite de l'accompagnement à la scolarité par des bénévoles après le temps scolaire.

Une date à retenir : la fête de Noël est fixée au dimanche 7 décembre à 14h30 à la salle des fêtes de Germond.

2 – Mouvement de Personnel :

- **Départ de Jean-Pierre MICHAUD** : Il attend la confirmation de son départ en retraite pour les derniers jours de décembre au lieu du 5 janvier 2009.

Pour son remplacement, Gérard EPOULET précise que quelques candidatures ont été enregistrées, la date limite d'inscription est fixée au 13 décembre.

Nathalie FORTIN qui est en charge de la gestion administrative des cimetières recueille les informations auprès de lui avant son départ.

- **Autres informations** : Monsieur Le Maire précise que l'arrêt de travail avec reprise à mi-temps le matin de Freddy MOREAU est prolongé jusqu'au 15 mars 2009.

Il indique que pour le secrétariat, Agnès TROUVE a renouvelé sa demande d'affectation sur une autre collectivité territoriale. Ce départ nécessitera de revoir l'organisation du S.I.V.U. La commune de Sainte-Ouenne réfléchit à des solutions de remplacement différentes en cas de besoin.

Une réunion de la commission du personnel de la commune est fixée au 15 décembre pour évoquer ces sujets, y compris l'extension du temps de travail de Nathalie FORTIN.

3 - Lotissement du Grand Chêne :

Une délibération modificative est proposée aux conseillers municipaux pour l'inscription d'une nouvelle tranche de budget de 90 000 € : approbation à l'unanimité.

Monsieur Le Maire signera l'acte d'achat convenu avec M. et Mme DESMIER le 30 janvier 2009.

Il rencontrera lundi 1^{er} décembre un représentant du CIL pour les modalités de cession des parcelles destinées à l'habitat locatif.

4 – Voirie :

- **Rue du Logis** : la réfection de la chaussée s'achève et la signalisation va être reprise pour inciter au respect de la limitation. Christian CHARRIER décrit les travaux de busage en régie qui restent à réaliser pour achever les travaux sur cette voie.

- **Breilbon** : Les travaux prévus au Marchais pour remise à niveau des écoulements vont aussi être engagés rapidement.

5 – Assainissement : Gérard EPOULET fait un dernier point des contrôles d'assainissement individuels par le SPANC du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest : restent 2 visites non réalisées ; le bilan prévu en fin de campagne avec la commission va donc pouvoir être programmé par le SECO, sans doute début 2009, avant l'information générale qui doit être faite aux habitants sur les résultats des visites, favorables pour l'essentiel.

Il évoque ensuite les difficultés posées par 2 branchements au réseau collectif de Rouvre refusés par le propriétaire : vérifications faites, les règlements applicables, y compris celui du lotissement, ne permettent la dérogation demandée.

6 – Immeubles et Matériels :

- **Groupe scolaire** : Monsieur le Maire confirme le lancement des travaux d'aménagement retenus lors de la dernière séance du conseil municipal, pour mise aux normes des sanitaires extérieurs et création d'un préau.

- **Logement de l'ancienne école de Germond** : Le coût du chauffage de cet immeuble, qui nécessiterait une réhabilitation importante, en particulier au niveau de l'isolation, devient insupportable pour la locataire; Gérard EPOULET rappelle qu'elle bénéficie d'un bail précaire et demande aux élus de réfléchir au maintien de la location de cette maison "en l'état", ainsi qu'à la destination de l'ensemble que forme cet immeuble avec "la salle du foyer", souvent utilisée par les associations et la population.

- **Immeuble " Relais de l'Egray"** : La commission "travaux" a travaillé sur le projet de transformation de l'immeuble en locaux à usage de "Mairie" et a abouti à un premier schéma que Gérard EPOULET décrit : au rez-de-chaussée, salle de réunion centrale, un local de stockage et trois bureaux, avec hall d'accueil pour le public et sanitaires accessibles aux personnes handicapées. A l'étage, 3 bureaux supplémentaires à organiser pour le maire et les adjoints. La commission propose de le soumettre à un architecte pour la validation et le lancement des travaux nécessaires. Parallèlement, une nouvelle cuisine serait créée pour la salle des fêtes. L'ancienne sera transformée en salle de nettoyage de la vaisselle et ainsi isolée de l'espace de préparation des repas.

Les élus autorisent à l'unanimité le lancement d'une procédure simplifiée de recherche d'un architecte.

En ce qui concerne les dépendances de l'immeuble, Monsieur le Maire a consulté le notaire de Champdeniers pour l'évaluation du loyer afférent à un bail précaire convenu au bénéfice d'un artisan de la commune et il propose de le fixer à 400€.

Il demande au notaire d'établir le bail de location, sous forme de bail commercial dérogatoire de 2 ans. Au terme, le bail se transforme en bail de droit commun ou cesse par la mise en vente du bien.

7- Commission "Accueil – Information - Communication" : Hélène BRENET présente pour la commission les modifications apportées aux règlements d'utilisation de la salle des fêtes et de la salle du foyer pour mises à jour qui sont adoptées à l'unanimité; comme prévu, les règlements modifiés seront diffusés dans le prochain journal communal, dont la préparation est en cours.

Gérard EPOULET confirme avoir expédié le courrier de confirmation attendu par France Télécom pour l'étude de faisabilité d'un accès "haut débit" à Rouvre par "option filaire"; la solution temporaire de mise en place d'un "poste public Internet" en accès libre à la Mairie pour début 2009 est en cours d'achèvement.

Stéphane PELLETIER attire l'attention des élus sur la soirée organisée par le Centre Socio Culturel à la salle des fêtes de Germond le 20 décembre prochain, pour présenter le spectacle de Nicolas BONNEAU, "Sortie d'usine".

8 – Commission électorale : Une réunion d'information est fixée au lundi 1er décembre à 18h30 pour les élus, en vue de préparer la réunion de la commission devant mettre à jour la liste électorale, qui doit être réalisée avant le 31 décembre.

9 – Délibérations:

- Annulation de la délibération relative à l'institution d'un droit d'accueil, pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire pendant le temps scolaire en cas de grève, prise en conseil du 30 septembre 2008 :

Le Conseil Municipal réuni le 25 novembre 2008 a pris en compte les observations formulées par Monsieur le Maire relatives aux courriers adressés par Monsieur le Préfet. Ce dernier enjoint au conseil de retirer sa délibération votée à l'unanimité sur le principe de ne pas assurer le service d'accueil en cas de grève des enseignants dès lors que leur nombre excède les 25% de l'effectif enseignant.

Monsieur le Maire précise que pour aborder ce sujet, il avait décidé d'attendre le conseil de ce jour. Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire, réaffirme son opposition de principe à cette modalité. Toutefois, il décide de répondre à l'obligation qui lui est faite de retirer la délibération produite le 30 septembre 2009.

- Remise d'impôt :

Monsieur le Maire propose au conseil d'instituer un abattement de 10% sur la valeur locative de la maison pour les familles soumises à la taxe d'habitation dont une personne est handicapée, comme la loi l'autorise depuis l'année dernière; le conseil adopte ce principe à l'unanimité; la mesure prendra effet en 2010.

- Zone de développement éolien :

La Communauté de Commune du Val d'Egray attend une approbation de chaque commune sur ce dossier, pour lequel on n'a pas encore tous les éléments; les élus reverront cette question au vu des précisions demandées.

10 – Questions diverses:

- Lutte contre les ragondins :

Isabelle AUBIAN informe les élus de la nouvelle période de piégeage des ragondins lancée du 19 novembre au 20 décembre.

- Réunion publique :

Monsieur le Maire annonce qu'elle est fixée au 8 décembre à 20h30 à la salle des fêtes de Germond, l'information à la population va être faite.

- Date de la prochaine réunion : mardi 16 décembre 2008 à 20h15.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 04 décembre 2008

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU MARDI 16 décembre 2008

Conseillers Municipaux en fonction : 15

Conseillers Municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Jacky CHARRON, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Monique MATHIS, Claude MEUNIER et Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : **Rémy GADREAU a donné pouvoir à Christian CHARRIER, Alain GAUTHIER, Manuel NAUDON, et François SENECHAU.**

Date de la convocation : 9 décembre 2008

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

1- Vie scolaire et périscolaire

- **Accueil du mercredi matin** : Hélène BRENET revient sur la très faible fréquentation de l'accueil expérimental mis en place qui ne concerne que 5 à 7 enfants, sans prévision de hausse prochaine ; après le 21 février 2009, il faudra ajouter des heures complémentaires aux horaires des personnels et une simulation de fonctionnement a donc été faite pour calculer le déficit pour l'année, soit 1 779 € sur les bases actuelles.

Gérard EPOULET rappelle que la poursuite de l'accueil jusqu'aux vacances d'été est fonction de la mise en place d'un accueil multi-sites à la rentrée de septembre 2009 ; or, les discussions intercommunales sont «au point mort» et il a demandé à la dernière réunion de la CCVE, Communauté de communes du Val d'Egray, qu'elles reprennent rapidement, via le CSC, Centre Socio Culturel, qui attend des données de la commune de Champdeniers pour relancer ce dossier.

A la réunion de présentation du diagnostic de territoire du CSC prévue jeudi 18, il en sera question, de même qu'à la réunion de bureau de la CCVE du lundi matin 22. Il souhaite que les élus soient informés de la création de cet accueil intercommunal pour pouvoir prendre position à la prochaine réunion du conseil de janvier et permettre l'information des parents sur la poursuite de l'accueil et ses modalités dans les délais.

- **Service minimum d'accueil en cas de grève à l'école** : Monsieur le maire rappelle que le préfet a été débouté par le tribunal administratif de sa demande à son égard, le juge ayant constaté le retrait de la délibération prise en septembre par le conseil municipal.

2 - Personnel :

- **Départ de Jean-Pierre MICHAUD** : La confirmation de son départ en retraite au 31 décembre 2008 comme il le souhaitait est arrivée. Pour son remplacement, la Commission du Personnel réunie la veille a examiné les 3 candidatures enregistrées à la date limite d'inscription du 13 décembre : en fonction du profil de poste retenu auparavant, elle a écarté un candidat dont l'expérience diversifiée ne correspondait pas et un autre qui ne réside pas dans la commune et n'a pas de permis « poids lourds » ; elle propose donc aux conseillers de retenir la candidature de David BON, qui a déjà assuré le remplacement d'un cantonnier pendant quelques mois.

La décision est prise à l'unanimité et il sera donc convoqué pour un entretien d'embauche.

Monsieur Le Maire rappelle qu'il assure encore le complément de travail pendant la reprise à mi-temps le matin de Freddy MOREAU, prolongée jusqu'au 15 mars 2009, et suggère de recevoir aussi les 2 autres candidats pour leur proposer ces heures de travail ; les conseillers retiennent ce principe.

- **Temps de travail de Nathalie FORTIN** : Le maire et les adjoints constatent que certains travaux ne sont pas réalisés aujourd'hui et les prévisions de développement devraient accentuer les retards actuels : ils pensent qu'il faut augmenter les moyens en personnel rapidement, entre autres difficultés à solutionner ; de plus, les secrétaires partagent leur temps entre les mairies de Germond-Rouvre et de Ste Ouenne ce qui alourdit les tâches et le SIVU envisagerait de mieux répartir les heures à l'avenir en affectant les personnes plus souvent « à la journée ».

Après discussion, le conseil adopte par 10 voix sur 11 (moins une abstention) une augmentation du temps de travail de 6 heures pour Nathalie FORTIN, qui prend aussi la charge nouvelle de la gestion administrative des cimetières.

3 - Lotissement du Grand Chêne : Les maire et adjoints ont examiné les estimations chiffrées du cabinet NICOLET parvenant à une prévision de coût de revient de 56 € le mètre carré et après divers essais de simulation proposent de les entériner ; Maryvonne DESOUCHE rappelle qu'une taxe locale d'équipement (TLE) avait été votée par le précédent conseil municipal qui devrait compenser en partie les dépenses supplémentaires induites par l'urbanisation d'un nouveau quartier.

Gérard EPOULET précise que ce prix englobe le coût des terrains (2000 m²) cédés au CIL où seront construits 5 logements locatifs et un débat s'instaure sur la solidarité nécessaire dans notre commune même en l'absence d'obligation légale, et l'importance d'y créer des logements sociaux ; il a rencontré les responsables des HLM, dont la gestion est attentive à recevoir les demandes de personnes de la commune dans le besoin avant d'orienter les recherches vers l'extérieur.

Il propose de fixer le prix de vente à 55 € le mètre carré, ce qui est adopté à l'unanimité.

La publicité de l'opération va être lancée et les candidats à la construction déjà inscrits vont être réunis.

4 - Voirie et sécurité :

- **sécurité incendie** : Monsieur le Maire a rencontré les services du SDIS (Service départemental de l'incendie et de la sécurité) au sujet de l'étude proposée pour cerner les besoins nécessaires, étude devant compléter l'état des lieux réalisée par le SECO (Syndicat des eaux du Centre Ouest), et dont le coût est 660 € la journée pour 2008 ; le conseil municipal donne son aval pour la réalisation de ce travail.

Parallèlement, l'accord est donné au SECO pour le devis de réparation du poteau incendie arraché rue du Logis à ROUVRE ; l'indemnité versée par l'assurance en compense une partie, mais 800 € environ resteront donc à la charge de la commune, l'auteur ne s'étant jamais fait connaître.

- **demande d'ouverture d'accès à GERMOND** : pour faciliter la vente d'une maison en centre-bourg de Germond en 2 lots, une demande d'ouverture d'accès à la voie publique a été reçue par Monsieur le Maire, qui souhaite l'avis du conseil municipal ; en effet, la parcelle se situe en zone non constructible de la Carte communale, se trouvant dans le rayon de protection d'une activité agricole, et de plus, le débouché, soit s'avèrerait dangereux, soit passerait sur le parking faisant face aux futurs locaux de la mairie, que les élus souhaitent conserver.

Les élus émettent donc un avis négatif.

5 - Immeuble et matériel :

Gérard EPOULET a rencontré les architectes pour confirmer les travaux d'aménagement retenus pour le groupe scolaire de Rouvre lors de la dernière séance du conseil municipal, création de sanitaires aux normes et d'un préau fermé transformable à terme en classes, et obtenir les évaluations définitives.

6 - Compte-rendu de réunions :

- **réunion publique du 10 décembre** : l'assistance a répondu à l'invitation et des questions intéressantes ont été posées, sur lesquelles le conseil municipal reviendra...

- **SECO** : Monique MATHIS revient brièvement sur la dernière réunion du syndicat des eaux du Centre-Ouest où étaient adoptés les tarifs 2009 : une hausse globale limitée à 3% a été retenue, même si certains achats ont monté beaucoup plus ; il a été rappelé que la loi prévoit un prix unique de l'eau en 2010, l'existence de 2 tranches sera donc réexaminée l'an prochain, de même que le cas des professionnels « à grosse consommation ». En ce qui concerne l'assainissement, seul le prix du contrôle des installations existantes reste le même, ayant été fixé pour 4 ans.

- **SICTOM** : Isabelle AUBIAN fait part des dernières décisions tarifaires adoptées par le syndicat inter communal de traitement des ordures ménagères ; comme prévu, un tarif unique à 55 € pour tous est lancé en même temps que le nouveau système de ramassage au 1^{er} janvier 2009. Les conteneurs neufs ont été distribués par les 2 personnes embauchées temporairement par le syndicat et grâce à l'accueil des communes, une économie substantielle de 180 000 € selon le devis recueilli, a pu être réalisée sur ce plan.

7- Délibérations :

- **Zone de Développement Eolien sur le canton** : La Communauté de Commune du Val d'Egray attend un vote d'approbation de chaque commune sur ce dossier, pour lequel les précisions demandées sont arrivées ; Monsieur le Maire donne les éléments cartographiques reçus. Les élus approuvent ces schémas, sauf 1 abstention.

- **Transfert de compétence au SECO** : une délibération confirmative est de nouveau demandée pour l'assainissement, à l'étonnement des conseillers, qui réitèrent donc un avis favorable ; ils souhaitent qu'un contrôle soit effectué sur la précédente.

- **Prime de départ d'un cantonnier** : Monsieur le Maire propose aux conseillers d'approuver le principe d'une prime de départ de 400 € à Jean-Pierre MICHAUD, ce qui est adopté à l'unanimité.

8 - Date de la prochaine réunion : mardi 29 janvier 2009 à 20 h 15.

Fait en Mairie, à Germond-Rouvre, le 31 décembre 2008
Le Maire,